

OGBL - Section Volmerange-les-Mines

De: Hory Thierry <thory57@aol.com>
Envoyé: jeudi 2 juin 2022 17:06
À: FF Convention Fiscalite
Cc: info@hory2022.fr
Objet: De Thierry HORY candidat aux Législatives dans la 2ème circonscription de la Moselle

Monsieur,

Par la présente je vous confirme souhaiter mettre fin à l'application actuelle de la nouvelle convention fiscale franco-luxembourgeoise.

Il est impératif de trouver après une étude d'impact sérieuse qui n'a pas effectivement pas été faite par les services de Bercy au moment de l'adoption de la convention signée en 2019, une nouvelle méthode plus juste pour mondialiser les revenus des frontaliers français.

Et comme vous l'écrivez, il convient, entre autres, par exemple de déduire de la déclaration des revenus salariaux et de pensions provenant du Luxembourg les impôts déjà payés à la source.

Mais aussi, de changer la méthode de mondialisation pour ne pas recourir à la méthode d'imputation par crédit d'impôt qui revient à doublement imposer des revenus déjà imposés à la source.

Restant à votre disposition

Bien à vous

Thierry HORY
Maire de Marly
Candidat aux législatives dans la 2ème circonscription de Moselle